

## FIABILISATION DES DONNEES FORPREV

Une campagne de mise à jour des données des organismes de formation habilités est en cours.

Elle a pour objectif de **garantir la cohérence des données administratives et le respect du règlement d'habilitation, et par conséquent la validité des certificats délivrés.**

Vous pourriez recevoir des mails, des courriers, qui vous demanderont des actions de mise à jour. Nous vous demandons d'y porter une attention particulière, **les conséquences sur le maintien des habilitations pouvant être importantes.**

Pour maintenir une communication efficace entre nous, il est indispensable que **les coordonnées du CEH soient bien à jour.**

Les entreprises sont aussi concernées.

## SENSIBILISATION AUX GQS

Depuis le 21 avril 2021, les salariés peuvent bénéficier, avant leur départ à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent (GQS). Un décret est paru le 20 avril 2021 au Journal officiel en application de la loi du 3 juillet 2020.

**Les organismes et les professionnels qui seront autorisés à dispenser cette sensibilisation devront remplir des conditions prévues par un arrêté qui n'est pas encore paru.**

[Décret n° 2021-469 du 19 avril 2021](#) relatif à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

## STATISTIQUES AT/MP

Une nouvelle rubrique « études et données » pour accès direct : <https://assurance-maladie.ameli.fr/etudes-et-donnees>



Une nouvelle application Forprev est annoncée pour l'an prochain. Les CEH seront informés en premier par l'INRS.

## ZOOM SUR LES RESSOURCES DE L'INRS

*PRAP-IBC,  
utilisez-vous cette  
plaquette ?*

<https://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-7200/ed7200.pdfcodification>

*AP/APS-ASD  
Des vidéos, des  
outils, l'inventaire  
des risques et des  
mesures de  
prévention...*

<https://www.inrs.fr/mes/tiers/sante-aide-personne/aide-domicile.html>